

des de la garde nationale, a prononcé sur la tombe de Mahieu, les paroles suivantes :  
Messieurs,  
Il est tombé au champ d'honneur, il est mort de la mort des braves et pour la patrie en danger, cet enfant de Roubaix dont la cité en deuil conduit les funérailles.  
Henri-Joseph Mahieu avait vingt-deux ans; sa vie n'offre rien d'éclatant ni d'illustre, mais il a conquis la plus belle de toutes les palmes, la palme du martyr.  
C'est la patrie qui a été son Dieu, celui qui fut en pratique les vertus chrétiennes et vraiment républicaines, en offrant, en esprit d'expiation, de dévouement, d'abnégation et de sacrifices, pour la patrie en péril, sa vie à Notre Père qui est aux cieux, et qui trouve la mort sur le champ de bataille, celui là est un martyr.  
Après des revers inouis dans notre histoire et injustifiable dans leurs causes premières, notre France bien aimée est écrasée, envahie par les hordes germaniques. Des hommes de cœur portés au pouvoir par la force des événements, prennent en main la cause suprême du salut du pays, en arborant sur leur drapeau la noble devise du général Trochu : Avec l'aide de Dieu et pour la patrie!  
A leur appel, la France présente un spectacle sublime, sans discuter les origines ni les mesures édictées par le gouvernement de la défense nationale, sans résistance ni hésitation, les hommes de toutes les opinions, de tous les partis et de tous les âges, soldats de l'armée active, gardes mobiles, gardes nationaux mobilisés et sédentaires, tous soldats du devoir, de l'honneur et de la France, courent aux armes.  
Faisant sa parole d'homme, de chrétien et de roi, le chef des bandes de la Germanie, après s'être vengé d'une agression téméraire sur l'auteur couronné de cette déplorable guerre, qui était devenu prisonnier et qui seul était son ennemi, suivant une proclamation mémorable, continue contre la France une guerre impie et barbare, pour faire expier à la grande nation des torts dont elle n'était que la victime lamentable.  
Henri Mahieu, à la fleur de l'âge, répond un des premiers à l'appel de la patrie. Avec nos enfants et nos frères, sous la conduite des braves officiers de notre héroïque bataillon des mobilisés du Nord, des Monnier, des Aubert, des Lestienne, des Destombes, des Sasselange et des Herbaut, qui ont enlevé leurs hommes avec le plus d'entrain, Mahieu est à Amiens, où encore une fois, par surprise et par supériorité de nombre, les germains triomphent du courage héroïque et de la valeur guerrière.  
Dans cette terrible journée du 23 novembre où les boulets, les obus, les mitrailleuses et les balles nécessitent de pleurer sur nos jeunes recrues qui n'avaient jamais vu le feu et qui comptaient à peine quelques mois d'exercice militaire, à côté des Brigades de Kemlande, des d'Hespel, des De la Grange, tombe le plébéien Mahieu.  
Sa jambe est fracassée, son corps est percé de balles; de ses artères rompues, de ses blessures s'échappe pendant deux heures un sang généreux : — il est emporté et il expire.  
Cependant le père de notre héroïque concitoyen, avec tous ces autres pères que le danger de leurs enfants avaient appelés sur le champ de carnage et aux ambulances, s'était mis à la recherche de son fils. — Ce fils, son amour et son espoir, parti vigoureux et fort, à vingt-deux ans, il le trouve cruellement blessé, étendu, expiré.  
Après de ce fils martyr, qui dira le martyr de ce père ! qui dira le martyr de la France assistant au massacre de ses enfants !  
Mais, Messieurs, mes concitoyens et mes frères, ne nous laissons pas abattre. — Des hommes tombent par milliers, mais la patrie survit. — Toujours dans la patrie terrestre, comme dans l'église qui conduit à la patrie des cieux, le sang des martyrs a été une semence glorieuse et féconde.  
Sur la tombe de cet enfant de la cité renouvelons le vœu patriotique et chrétien de nous consacrer à la défense du pays en danger, en versant pour lui, s'il le faut, la dernière goutte de notre sang et nous verrons bientôt la France régénérée chasser les hordes barbares qui souillent son sol sacré et reprendre, victorieuse et grandie par les épreuves, sa place à la tête des nations du monde.  
Adieu, Mahieu, adieu ! mais au revoir dans la patrie des saints et des braves !!!  
Un garde mobile, ami du défunt, a exprimé en ces termes les regrets causés par la mort de son compagnon d'armes :  
Messieurs,  
Je ne saurais laisser cette tombe se refermer sans venir dire un adieu à notre infortuné et glorieux ami ; à celui qui avait su s'attacher tous les cœurs par sa sympathique franchise ; à celui qui, sous le caractère le plus gai, cachait des trésors de bonté et de dévouement amical.  
Il était l'orgueil, l'espoir de sa pa-

vre mère, l'énergique et intelligent soutien de son malheureux père, la joie de la maison.  
Pitoyons-nous, Messieurs, devant tant de douleur ?  
Aujourd'hui il n'est plus : un sort impitoyable nous l'a enlevé au printemps de sa vie. Mélons nos larmes à celle d'une famille si cruellement éprouvée ; mais ne la quillons pas sans lui dire quelle grande consolation doit venir alléger l'immensité de sa douleur ; la mort de cet enfant chéri sera pour elle le plus beau des titres de noblesse, et nous, Messieurs, nous pourrions être fiers d'avoir été les amis de celui qui a tombé au champ d'honneur, victime de son dévouement à la plus sainte des causes, victime et martyr du devoir, du courage et de l'honneur.  
Quelques cités ont fait graver en lettres d'or les noms de leurs enfants morts pour la patrie. Celui que nous pleurons aura le même honneur ; que dis-je ? un honneur plus grand, car son nom restera gravé, non sur le marbre, mais dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Le marbre peut périr : Son souvenir en nos cœurs ne s'effacera jamais.  
Adieu, Henri, adieu !  
Après que le corps eut été déposé dans la fosse, des gardes nationaux exécutèrent un feu de peloton.  
Puissent les témoignages de sympathie donnés par nos concitoyens à la mémoire du jeune soldat Mahieu, adoucir la douleur de sa famille frappée si subitement dans ses plus chères affections.  
Nous lisons dans l'Observateur d'Avesnes :  
Nous venons de voir passer dans notre ville une magnifique compagnie de francs-tireurs, formée à Lille et qui est repartie jeudi matin pour une destination que nous ne devons pas faire connaître.  
Cette troupe d'élite, qui marche sous les ordres de M. Duperron, fils du brave capitaine de vaisseau de ce nom, compte parmi ses officiers un fileteur de la rue de Saint-Amand, M. Paul Delarue, et le directeur du journal l'Ancre, de Saint-Didier, lequel fait prisonnier des Prussiens après Sedan, s'est échappé, puis jeté dans Montmédy, où il faisait partie de la compagnie franche qui, par un coup d'audace, a enlevé le commandant de place de Stenay ; sorti de Montmédy, ce brave officier a gagné Lille et s'est empressé d'entrer dans la compagnie de francs-tireurs qui vient de passer à Avesnes.  
Trois des officiers sur cinq sont mariés ; ils ont quitté femme, enfants, position sociale, pour courir à la défense de la patrie en danger.  
**Dernières nouvelles**  
Une dépêche de Versailles, annonce que le général Ducrot s'est maintenu dans ses positions de Champigny, dont une partie seulement a été reprise le 3 par les prussiens.  
Le général a reçu de nouveaux renforts de Vincennes.  
Il est vrai que l'armée de la Loire s'est repliée sur Orléans.  
Cette décision, loin d'alarmer l'opinion publique devrait la rassurer. Le général de Paladine, au moment d'opérer sa jonction avec les généraux Ducrot et Vinoy, redouble sa prudence, et il faut lui en savoir gré.  
On devait s'attendre à ce mouvement stratégique ; il est commandé par les efforts des prussiens qui groupent leurs masses du côté de la Loire.  
De Paris nous n'avons d'autres nouvelles que celles apportées par le ballon descendu au Mans. Ces nouvelles datent de plusieurs jours et n'offrent pas grand intérêt.  
On n'a pas de nouvelles intéressantes d'Amiens. Les prussiens ont, dit-on, complètement évacué cette ville pour se diriger vers Reims. Ils auraient également quitté Albert.  
Il est inexact qu'on ait vu des prussiens à Abbeville et à Doublens.  
L'armée du Nord, avec de nouveaux renforts, vient de se mettre en mouvement pour une direction qu'on ne peut indiquer.  
Les communications ferrées seront prochainement rétablies jusqu'à Albert.

Les complications en Orient sont considérées comme écartées.  
On assure de source certaine que le gouvernement égyptien sur ces affaires s'est commencé à licencier ses troupes.  
Londres, 5 décembre.  
Voici la réponse de lord Grandvilles, datée du 28 novembre, à la dépêche du prince Gortschakoff : Je n'ai rien à ajouter à ma première déclaration. En ce qui touche le droit des gens, j'ignore l'occasion à laquelle la Russie aurait déjà proposé à l'Angleterre la modification du traité de 1856, je n'admets donc pas que la Russie puisse se justifier du procédé actuel par l'insuccès d'efforts antérieurs.  
Le langage courtois du prince de Gortschakoff fait espérer que l'obstacle s'opposant à une bonne entente sera écarté.  
Nous remarquons que le prince de Gortschakoff fait allusion à sa première déclaration comme abrogation du principe théorique sans application immédiate.  
Si nous devons comprendre que la Russie, tout en constatant son opinion, n'a pas l'intention d'agir conformément à cette opinion sans l'accord des autres puissances, une terminaison à la controverse est proche.  
Le gouvernement britannique ne s'oppose pas à la conférence proposée par la Russie.  
Si elle se réunit sans conclusions préalablement arrêtées, l'Angleterre examinera loyalement les propositions de la Russie.  
Florence, 4 décembre.  
La commission des Gorts a présenté officiellement la couronne au duc d'Aoste, qui a accepté. Le duc a prononcé un discours qui a produit une grande émotion.  
Tours, 4 décembre.  
Le *Moniteur* assure que M. de Chatelet vient d'être blessé mortellement et qu'il est prisonnier.  
LA VIE A PARIS. — Les veilleurs de nuit. — Dès le commencement de l'investissement de la capitale, le gouvernement de la défense nationale, dans la prévision d'un bombardement, et pour éviter le plus possible les désastres que pourraient causer les projectiles incendiaires, a organisé plusieurs services de préservation, entre autres les « guetteurs de nuit », répartis sur divers points de la ville. Le service des guetteurs de nuit établi au domicile des invalides est un des plus utiles relativement à l'étendue que l'on peut embrasser. Ce service, fait par deux agents intelligents, qui se relèvent de deux heures en deux heures, commence à sept heures du soir pour finir le matin au petit jour.  
Parisien, vous pouvez dormir tranquilles, partout l'on veille, même au domicile des invalides.  
Les accapareuses. — Une petite émeute a eu lieu ces jours-ci au pavillon n° 9 des Halles Centrales, à cause du prix exorbitant auquel on avait tarifé certains produits alimentaires.  
Ainsi, le saucisson de cheval était vendu neuf francs le kilogramme, et le boudin de sang de cheval sept francs. Des acheteurs se sont emparés des saucissons et les ont jetés à la tête des marchandes en criant qu'il fallait pendre ces femmes.  
Aussitôt il s'est formé un rassemblement qui paraissait très-hostile aux marchandes. On a vu le moment où l'on allait passer des gros mots aux voix de fait ; heureusement, des gardes nationaux de service sont intervenus et ont pu, non sans peine, rétablir l'ordre.  
Les grilles du pavillon n° 9 ont été fermées et, durant toute la matinée, personne n'y est entré.

repuisé, l'administration dira au plus tôt qu'elle aura essayé, pour le servir et rendre, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.  
Précise est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.  
**CHEMIN DE FER DU NORD.**  
DE LILLE A MOUSCON :  
Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.3 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.30 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.  
Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47.  
Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52.  
Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40.  
DE MOUSCRON A LILLE  
Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.  
Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24.  
Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36.  
Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.  
**DENTS DEPUIS 5 FRANCS.**  
**Verbrugge, dentiste.**  
Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.  
Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours.  
TOUS LES JOURS.  
Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.  
**AVIS**  
La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.  
Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications s'interrompraient momentanément.  
S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latéral près la rue ou chemin de fer.  
**En vente à la librairie J. Reboux.**  
1, RUE NAIN, 1.  
**Règlement sur les manœuvres de l'infanterie**  
Prix : 75 centimes.  
**SOUS CE TITRE :**  
**AUX ARMES !**  
Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale.  
MM. J. CEVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition originale d'actualité que nous nous empressons de signaler.  
En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.  
Prix : 1 fr.  
**ON DEMANDE**  
de suite des ouvriers TAILLEURS, pour facons, grandement payés.  
S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.  
**AVIS**  
Draps pour vareuse et uniforme de gardes nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C<sup>e</sup> 12, rue du Chemin-de-Fer 520  
**AVIS**  
aux gardes nationaux, tailleurs et confectonneurs.  
DÉPÔT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme  
rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix  
Etoffe vareuse à 4 fr. 75  
Drap bleu mat à 6 fr. 90  
Drap castorine bleu à 8 fr. 90  
Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90  
Drap castorine extra fin à 15 fr. 75  
**Dragonne perdue**  
Il a été perdu, entre Croix et Roubaix une dragonne en or fin appartenant au capitaine Picard de la 4<sup>e</sup> compagnie. Celui qui l'a trouvée est prié de la ramener au poste de la garde nationale.

**BOUILLON DE LILLE.**  
Cours du 4 décembre 1870  
OBLIGATIONS DES VILLES.  
Lille 1860. J. A. 1865. 30 300  
Lille 1863. J. J. Janv. 1864. 30 300  
Lille 1868. libérées. 470  
Lille à Béthune, oblig. 430  
Armentières. 437 50  
Roub.-Tourcoing R. à 50. 36  
VILLES LOCALES.  
Caisse comm. de Lille, Ver- 586 25  
ley, Decroix. 510  
Crédit industriel du Nord. 510  
Caisse Pérot et Comp. 595  
Compagnie le Nord incendi 1300  
20 fr. p. 1520  
Gaz de Wazemmes à 1125  
Comptoir Devilder et C<sup>e</sup> 825  
Caisse comm. de Roubaix. 350  
Lille à Béthune, actions 495  
Aniche (le douzième) 232 50  
Azincourt. 430  
Auchy-au-Bois 3080  
Bully-Grenay an. 430  
Bruy. 3080  
Campagnac. 450  
Carvin 875  
Courrière 10075  
Douvrin, anc. 2300  
Douvrin nouv. 1864 1150  
Escarpelle. 1150  
Epinal. 1360  
Ferfay. 1360  
Fiennes et Harding. 9000  
Lens. 1350  
Lévigny. 995  
Meurchin. 5410  
Vicoigne-Neuix. 5410  
Vendin. 5410  
Thiv. et Fresnes (M.) 5410  
**COURS DES HUILES A LILLE.**  
4 Décembre 1870  
HUILES GRAINES TOURTEAUX  
l'hectolitre l'hectolitre l'hectolitre  
Colza. 90 25 29 29 29 29  
épuré p. 96 25 29 29 29 29  
Oeil. b. g. 27 27 27 27 27 27  
rouge. 27 27 27 27 27 27  
Cameline. 19 24 24 24 24 24  
Chanvre. 18 27 27 27 27 27  
lin du p. 23 27 27 27 27 27  
lin gr. et. 23 26 26 26 26 26  
**HOSPICES DE ROUBAIX.**  
ADJUDICATIONS DE FOURNITURES.  
Le lundi, 12 décembre 1870, dans une des salles de la Mairie, la Commission administrative des hospices de Roubaix adjudiquera. Sur soumissions cachetées, les articles dont détail suit :  
86,000 kil. Pain blanc.  
4,500 « Pain de fleur dit pain français.  
32,000 « Viande.  
2,000 « Bœuf frais.  
31,755 Litres. Lait doux.  
54,000 « Lait battu.  
49,000 Œufs.  
40,000 kil. Pommes de terre.  
13 hectolitres haricots.  
936 Fromages de Marolles 1<sup>re</sup> qualité, pesant 500 grammes.  
9000 kil. Sel blanc.  
700 Litres Vinaigre de bière.  
200 kil. Prunes d'entes.  
70 « Sucre blanc.  
300 « Sucre vergoats.  
80 « Sucre candi.  
300 Litres D'huile d'œillettes bon goût.  
1,200 kil. Riz.  
41,000 Litres Bière forte.  
22,000 « Bière moelle.  
2,200 Mètres Toile pour draps de lit.  
1,100 « Toile blanche pour chemises.  
100 « à carreaux pour chemises.  
1000 « bleues.  
500 « Blondine.  
600 « Grise pour paillasse.  
200 « Blanche pour tabliers de Sœurs.  
100 « d'employés.  
100 « Cartronne.  
100 « à carreaux pour meubles.  
400 « pour pansements.  
200 « Cotonnade pour tabliers.  
300 « Calicot blanc.  
100 « Calicot écu.  
300 « Calicot pour suaires.  
200 « Molleton bleu foncé.  
600 « Casimir mélangé.  
100 « Popeline noire.  
300 « Drap bleu de troupe.  
100 « Drap bleu.  
100 « Pritanier.  
600 « Darnier noir et blanc.  
40 Châles pour enfants.  
20 Mètres indienne.  
30 « Brillant.  
300 Mouchoirs de col d'Indienne.  
350 « de poche pour hommes.  
200 « pour enfants.  
100 Paires bas en laine pour enfants.  
100 « pour hommes.  
100 « pour femmes.  
200 « Chaussettes en fil pour hommes.  
100 « pour femmes.  
100 « pour enfants.  
20 Couvertures vertes.  
100 Bonnets de coton pour hommes.  
100 « pour enfants.  
64 Casquettes pour hommes.  
12 « pour femmes.  
2,000 « Mètre de drap.  
1,500 « Zébré.  
400 Mètres toile d'emballage.  
60 hect. Braises.  
250 Cerucell.  
100 kil. Chandelles moulées.  
Epiceries.  
2,700 Lit. Vin rouge.  
2,700 « Vin blanc.  
Le cahier des charges est déposé au secrétariat, à l'hôpital.

54